

Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (30 heures)

Description de la formation

En vertu de l'article 2.4.2.i du Code de sécurité pour les travaux de construction, le cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction est obligatoire pour toute personne œuvrant principalement et habituellement sur un chantier de construction. Cette personne doit détenir l'attestation (carte) décernée par l'ASP Construction. Dans une perspective de prévention, ce cours vous permettra de développer vos connaissances pour identifier les risques et les dangers dans votre milieu de travail et les mesures sécuritaires à prendre pour les éliminer ou les contrôler.

Objectifs pédagogiques

1. Identifier les risques et les dangers dans son milieu de travail et les mesures sécuritaires à prendre pour les éliminer ou les contrôler;
2. Rencontrer l'exigence prévue à l'article 2.4.2.-i du Code de sécurité pour les travaux de construction.

Contenu

Le cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (SSGCC) comprend 19 modules et un examen final. La durée de chacun des modules est 1 h 30. La durée totale du cours est de 30 heures.

Module 1

Introduction aux principes de la prévention

Module 2

Chantiers : réglementation et encadrement

Module 3

Prévention des troubles musculo-squelettiques

Module 4

Agresseurs physiques

Module 5

Électricité

Module 6

Cadenassage

Module 7

Outilage particulier : choix d'outils

Module 8

Machinerie lourde

Module 9

Contaminants chimiques : l'exposition

Module 10

Contaminants particuliers

Module 11

Contaminants : contrôle de l'exposition et protection

Module 12

SIMDUT 2015 - I

Module 13

SIMDUT 2015 - II

Module 14

Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (30 heures)

Prévention des chutes

Module 15

Échafaudages

Module 16

Appareils de levage de charge

Module 17

Appareils de levage de travailleurs

Module 18

Travail en espace clos

Module 19

Travaux de creusement

Méthodologie

- Exposé
- Démonstration
- Travail d'équipe
- Travail individuel
- Groupe de discussion
- Enseignement par les pairs

Clientèle visée

Personnes devant œuvrer sur un chantier de construction.

Particularité(s)

Le matériel requis sera remis à la première journée de formation sans frais supplémentaires. La présence aux 30 heures de formation est obligatoire pour assurer la réussite. Les repas ne sont pas inclus.

Formateur(s)

Dihia Benyahia

Professionnelle en santé et sécurité du travail combinant expertise terrain, Dihia intervient sur des projets majeurs en construction, génie civil et milieux industriels. Elle est également chargée de cours à l'ÉTS, où elle enseigne la normalisation, la santé et sécurité et l'ergonomie. Reconnue pour son approche rigoureuse et accessible, elle contribue activement à rendre les environnements de travail plus sécuritaires et conformes.

Durée

4 jour(s) pour un total de 30 heure(s).

Coût par participant en formation publique

287 \$

Prochaines dates en formation publique

5, 6, 7 et 8 mars 2026 (Montréal)

Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (30 heures)

La bonne formation au bon moment. ÉTS FORMATION est le leader universitaire en formation continue avec plus de 8000 participants et participantes formés annuellement et une offre de plus de 300 différentes formations. Nos formations sont pratiques et pragmatiques et affichent un taux de satisfaction supérieur à 90 %. Consultez notre programmation complète au <http://www.etsformation.ca/>